

Article 21 du Règlement

l'incident au cours duquel deux baleiniers islandais ont sombré dans le port de Reykjavik. Il s'impose pour nous de montrer que le Canada ni n'approuve ni n'appuie les tactiques de ce genre auxquelles ont recours les défenseurs auto-désignés de l'ordre public. La base même de l'économie des régions septentrionales, le commerce des fourrures, a souffert des initiatives prises par des organismes semblables à ceux dont font partie ces défenseurs qui détruisent le gagne-pain des habitants de ces régions.

La chasse aux phoques et le piégeage des animaux à fourrure était le gagne-pain, plutôt maigre, d'au moins la moitié de la population. A présent, moins de 10 p. 100 pratiquent le piégeage. Cet état de choses a créé un chômage chronique et favorisé l'inactivité dont les conséquences sociales et culturelles se révèlent désastreuses. Par suite de l'arrêt des travaux de prospection pétrolière et gazière dans la mer de Beaufort et de la fermeture des mines, les habitants du Nord ne savent plus comment faire pour assurer leur survie économique.

J'exhorte les ministres qui font partie du groupe de travail chargé d'étudier les initiatives concernant la région de l'Arctique à intervenir immédiatement pour corriger cette grave injustice qu'ont créée en partie les groupes qui se chargent de leur propre chef de faire respecter l'ordre public.

* * *

LES TAXES

ON DEMANDE DE SUPPRIMER LE DROIT SUR LES LIVRES

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, une forte proportion de Canadiens sont illettrés. Ils ont le droit d'apprendre à lire pour être en mesure de prendre part à la vie canadienne et de mieux réussir en affaires. Nous nous soucions de leur droit de bien lire et de bien écrire. Nous prenons aussi à coeur leur droit de lire, quand ils le peuvent et quand ils le veulent, des livres de leur choix, de n'importe quel auteur, de n'importe quel pays d'origine. C'est pourquoi la taxe injuste que le gouvernement impose sur les livres révolte les Canadiens.

Le gouvernement Mulroney taxe d'un droit de douane de 10 p. 100 certains genres de livres. Ce droit ne vise pas la bonne cible, il est discriminatoire et il va entraîner des pertes d'emplois. Les livres vont coûter plus cher au consommateur. J'invite le ministre des Finances (M. Wilson) à supprimer cette taxe régressive qui décourage la lecture.

* * *

L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—LE RETRAIT DE LA SOCIÉTÉ BATA

M. Bob Hicks (Scarborough-Est): Monsieur le Président, selon un reportage du *Globe and Mail* d'aujourd'hui, l'un des plus importants fabricants de chaussures du monde, la société Bata, dont le siège social est situé au Canada, a annoncé la vente de l'ensemble de ses intérêts en Afrique du Sud à des acheteurs qui ne sont ni canadiens, ni sud-africains. Cette mesure volontaire va totalement à l'encontre d'une déclaration récente faite à la Chambre par le député de Nickel Belt (M. Rodriguez), selon laquelle les directives facultatives visant

l'investissement en Afrique du Sud ne donnent pas les résultats escomptés.

● (1110)

Cette initiative de la société Bata fournit l'exemple le plus récent de mesures de retrait prises par d'importantes sociétés canadiennes pour protester contre la politique d'apartheid du gouvernement de ce pays. Le mois dernier, la société Dominion Textile de Montréal annonçait la vente de sa participation de 50 p. 100 au capital d'une société de textiles établie en Afrique du Sud. Je félicite la direction de la société Bata d'avoir pris cette décision et je suis convaincu que d'autres sociétés canadiennes qui continuent de faire affaire en Afrique du Sud suivront son exemple.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

ON S'OPPOSE À L'ADOPTION D'UNE MESURE MODIFICATIVE

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, les députés seront intéressés d'apprendre, j'en suis sûr, que mon bureau et celui d'autres députés sont inondés de lettres de Canadiens qui s'inquiètent de ce que le gouvernement se propose de faire dans le secteur des médicaments. Cela va sûrement ramener le gouvernement à la réalité d'entendre ce que certaines de ces personnes ont à dire.

L'une d'elles déclare: «Je voudrais ajouter mon nom à la liste des personnes qui s'opposent au projet de loi sur les médicaments que les conservateurs veulent adopter. J'ai beaucoup de problèmes de santé et je trouve que le prix régulier des médicaments est inabordable. Les médicaments pour l'arthrite sont hors de prix et je dois parfois m'en passer faute d'argent». Une autre personne écrit: «Je proteste vigoureusement, car je sais ce qu'il en coûte annuellement à mon mari pour acheter les médicaments pour le coeur dont il a besoin et ce qui arrivera si le prix de ceux-ci vient à doubler ou à tripler. Nous y consacrons déjà une bonne partie de nos revenus annuels. Il ne sert à rien de s'attaquer au portefeuille des gagne-petit par le biais d'un élément aussi vital que la santé».

Je ne saurais être davantage d'accord avec ces personnes. C'est pourquoi nous nous opposons catégoriquement à ce que le gouvernement essaye de faire aux besoins des Canadiens en matière de soins médicaux.

* * *

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

ON DÉPLORE QUE LES BANQUES ALIMENTAIRES SOIENT NÉCESSAIRES

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, la pauvreté au Canada est une tragédie. Trois millions neuf cent mille Canadiens vivent sous le seuil de la pauvreté. Ce chiffre représente presque 16 p. 100 de notre population. Au Canada 1,2 million d'enfants grandissent dans des familles vivant sous ce seuil. Le gouvernement ne fait pas assez pour les pauvres du pays.